



Début de la négociation des titres de Mines indépendantes Chibougamau inc. à la Bourse de croissance TSX

Le 24 janvier 2013. Rouyn-Noranda (Québec) Canada. Entreprises minières Globex inc. (GMX – Bourse de Toronto, G1M – Bourses de Francfort, de Stuttgart, de Berlin, de Munich, de Xetra et GLBXF – International OTCQX) et Mines indépendantes Chibougamau inc. (CBG – TSX-V) (« MIC ») sont heureuses d'annoncer que la négociation des actions ordinaires de MIC à la Bourse de croissance TSX débutera à l'ouverture des marchés le vendredi 25 janvier 2013 sous le symbole « CBG » (numéro ISIN CA1671011049). Cette annonce complète la scission partielle des actions de MIC en faveur des actionnaires de Globex antérieurement annoncée.

Globex a également annoncé que la négociation des « nouvelles » actions ordinaires de Globex à la Bourse de Toronto débutera à l'ouverture des marchés le vendredi 25 janvier 2013, lesquelles remplacent les actions ordinaires de Globex actuellement inscrites à la cote de cette bourse. Les « nouvelles » actions de Globex (numéro ISIN CA3799005093) se négocieront sous le symbole actuel de Globex « GMX ».

Les actionnaires véritables de Globex, c'est-à-dire les actionnaires qui détiennent leurs actions de Globex par l'entremise d'un courtier en valeurs mobilières ou d'un autre intermédiaire, devraient consulter leur courtier en valeurs mobilières ou autre conseiller professionnel relativement à la scission partielle des actions de MIC. Dans la plupart des cas, les opérations se feront automatiquement sans que les actionnaires aient à prendre de mesure quelconque.

Pour recevoir leurs actions de MIC, les actionnaires inscrits de Globex, c'est-à-dire ceux qui détiennent les certificats sur support papier et non par l'intermédiaire d'une maison de courtage ou d'un compte bancaire de négociation, doivent (i) remplir et signer la lettre d'envoi remise avec la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de Globex datée du 19 septembre 2012, transmise par la poste à chaque actionnaire de Globex relativement à l'assemblée extraordinaire des actionnaires visant l'approbation du plan d'arrangement entre Globex et MIC, et (ii) remettre pour annulation le certificat ou les certificats attestant leurs actions de Globex, ainsi que la lettre d'envoi, à Services aux investisseurs Computershare inc., le dépositaire nommé par Globex dans le cadre du plan d'arrangement. À la remise du certificat ou des certificats attestant les actions de Globex, le dépositaire remettra à l'actionnaire inscrit un certificat attestant le nombre d'actions de MIC (et de « nouvelles » actions ordinaires de Globex) que l'actionnaire a le droit de recevoir en vertu du plan d'arrangement.

Les actionnaires inscrits peuvent obtenir une copie électronique de la lettre d'envoi à utiliser sur le site Web de Globex (http://www.globexmining.com/documents/Special_letter_transmittal.pdf). Sur la page d'accueil du site Web, il faut cliquer sur la rubrique « *Spin-Out Documentation* » et ensuite sur « *Letter of Transmittal* ». Une copie est également accessible sous le profil de Globex sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com (déposée le 20 septembre 2012, dans la catégorie « *Autres* »).

Mines indépendantes Chibougamau inc. a débuté les travaux d'exploration sur plusieurs de ses propriétés et prévoit commencer à forer dans la zone historique d'or, d'argent et de zinc de Berrigan à la fin janvier. La zone Berrigan est un corps minéralisé historique, non conforme au Règlement 43-101, qui a été découvert par

Mines Noranda à la fin des années 1940. À l'origine, les forages visaient le zinc, mais cette zone comporte de très importantes minéralisations aurifères et argentifères comme le démontrent les intersections de forage historiques suivantes, lesquelles ne sont que quelques-unes des nombreuses intersections minéralisées rapportées dans cette zone (voir la liste des intersections minéralisées dans le plan d'arrangement ou le *NI 41-103 Berrigan Technical Report* sur le site Web de Globex).

Le tableau suivant présente certaines des intersections de forage rapportées, toutes à de faibles profondeurs :

N° du trou	De	À	Intervalle	% Zn	% Cu	g/t Au	g/t Ag
A-005	131,4 m	140,2 m	8,8 m	5,70 %		6,96 g/t	
A-010	97,3 m	105,2 m	7,9 m	4,43 %		4,94 g/t	25,36 g/t
A-016	18,9 m	21,2 m	2,3 m	1,51 %		6,43 g/t	
	76,2 m	77,7 m	1,5 m	3,45 %		8,91 g/t	
A-061	91,6 m	100,6 m	9,0 m	3,76 %	0,16 %	3,00 g/t	17,24 g/t
	107,1 m	115,7 m	8,6 m	6,15 %	0,17 %	8,14 g/t	39,70 g/t
A-062	59,3 m	61,1 m	1,8 m	6,92 %		4,62 g/t	17,14 g/t
A-063	113,7 m	114,3 m	0,6 m	17,55 %		49,23 g/t	404,64 g/t
	129,4 m	132,8 m	3,4 m	8,86 %		8,88 g/t	68,16 g/t
	138,9 m	141,5 m	2,6 m	4,69 %		4,04 g/t	11,14 g/t
A-065	121,6 m	125,7 m	4,6 m	7,67 %		6,08 g/t	21,56 g/t
	139,8 m	144,5 m	4,7 m	2,80 %		3,55 g/t	7,64 g/t
	164,7 m	167,2 m	2,5 m	3,13 %		6,95 g/t	15,44 g/t
A-066	100,6 m	101,8 m	1,2 m	22,90 %		36,65 g/t	39,73 g/t
	159,8 m	168,8 m	9,0 m	6,26 %		5,19 g/t	19,60 g/t
A-067	157,1 m	158,2 m	1,1 m	16,75 %		10,96 g/t	
A-072	188,7 m	190,9 m	2,2 m	5,08 %		3,13 g/t	
A-073	144,8 m	145,1 m	0,3 m	27,90 %		32,88 g/t	
A-076	126,3 m	129,8 m	3,5 m	11,07 %		3,02 g/t	
A-083	94,3 m	96,3 m	2,0 m	4,45 %		3,79 g/t	10,34 g/t
	119,4 m	132,6 m	13,2 m	4,99 %		2,88 g/t	15,91 g/t
A-084	130,3 m	142,8 m	12,5 m	4,58 %		5,10 g/t	17,18 g/t
A-086	50,9 m	52,1 m	1,2 m	7,00 %		15,07 g/t	59,60 g/t
A-103	56,4 m	59,4 m	3,0 m	5,84 %		11,61 g/t	
U-02	44,9 m	45,6 m	0,7 m	2,95 %		17,81 g/t	89,74 g/t
	90,4 m	91,4 m	1,0 m	13,80 %		26,72 g/t	58,91 g/t
	95,8 m	108,7 m	12,9 m	5,75 %		3,11 g/t	15,17 g/t
U-03	8,2 m	16,6 m	8,4 m	13,09 %		6,98 g/t	20,71 g/t
	49,4 m	64,0 m	14,4 m	8,69 %		3,41 g/t	17,49 g/t
U-04	17,4 m	19,7 m	2,3 m	12,77 %		4,60 g/t	14,65 g/t
	85,9 m	86,6 m	0,7 m	7,05 %		37,68 g/t	78,09 g/t
U-09	71,8 m	75,8 m	4,0 m	2,32 %		4,32 g/t	12,43 g/t
SU-23	2,8 m	10,6 m	7,8 m	3,98 %		3,33 g/t	20,54 g/t
SU-52	0,0 m	5,0 m	5,0 m	3,88 %		3,01 g/t	19,82 g/t
SU-59	0,0 m	4,1 m	4,1 m	5,40 %		3,51 g/t	31,04 g/t
TA-87-27	31,1 m	32,3 m	1,2 m	5,60 %		17,98 g/t	37,33 g/t
TA-87-40	81,1 m	83,5 m	2,4 m	10,05 %		2,96 g/t	50,05 g/t
	91,4 m	94,2 m	2,8 m	10,82 %		3,23 g/t	19,19 g/t
TA-90-50	65,5 m	70,1 m	4,6 m	4,12 %		6,78 g/t	10,12 g/t
	84,6 m	87,5 m	2,9 m	3,90 %		3,20 g/t	
	95,5 m	106,7 m	11,2 m	10,39 %	0,10 %	2,54 g/t	19,26 g/t
	114,0 m	129,5 m	15,5 m	6,57 %	0,10 %	8,05 g/t	23,58 g/t
TA-90-51	197,4 m	200,0 m	2,6 m	5,39 %	0,21 %	3,52 g/t	20,10 g/t

N° du trou	De	À	Intervalle	% Zn	% Cu	g/t Au	g/t Ag
TA-90-52	201,2 m	203,3 m	2,1 m	5,21 %		5,70 g/t	11,60 g/t
TA-90-56	81,0 m	84,4 m	3,4 m	5,75 %		4,06 g/t	
	164,4 m	166,9 m	2,5 m	5,23 %		6,18 g/t	
	215,7 m	219,6 m	3,9 m	6,74 %		3,95 g/t	
TLT-09	247,4 m	249,7 m	2,3 m			4,28 g/t	

Source : Examen technique (conforme à la norme NI 43-101) et évaluation du potentiel d'exploration du projet Berrigan (or-argent-zinc), canton de McKenzie, Chibougamau, le 17 mai 2012 (révisé le 15 août, le 30 octobre et le 26 novembre 2012) par Claude Larouche, géo., ing. (OIQ).

Mines indépendantes Chibougamau inc. et Entreprises minières Globex inc. sont impatientes de réaliser la valeur véritable des actifs de la région de Chibougamau par l'entremise de cette société issue de la scission partielle.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Jack Stoch, P.Géo., président et chef de la direction de Globex et de MIC, est une personne qualifiée pour ce qui est des propriétés de MIC. M. Stoch a lu et approuvé la communication de l'information technique dans le présent communiqué de presse.

« We Seek Safe Harbour. »

Foreign Private Issuer 12g3 – 2(b)

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Géo., Dir. Acc.
Président et chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 2J1

Tél. : 819.797.5242
Télééc. : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Énoncés prospectifs

Outre des données historiques, le présent communiqué de presse peut contenir certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés peuvent comporter un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité et le rendement diffèrent de façon importante des attentes et des projections des sociétés. Une analyse plus détaillée des risques figure dans la notice annuelle de Globex déposée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.